

# COMMUNE DE BERLOZ

## AVIS – DECRET VOIRIE

L'administration communale fait savoir que M. X. PIRE pour la société IHP, ayant établi ses bureaux rue de Vieusart 22 à 1325 Gistoux, a introduit une demande de permis d'urbanisme pour laquelle le Collège communal impose la cession du domaine privé au domaine public, d'une surface de 11,62 m<sup>2</sup>, extraite de la propriété sise rue Joseph Hendrickx à Berloz, cadastrée 1<sup>ère</sup> division, section A, n°889K2, en vue d'uniformiser l'alignement de la rue de la Drève, en le plaçant de manière continue à 5m de l'axe de la chaussée.

Le projet présente les caractéristiques suivantes : cession gratuite du domaine privé au domaine public (Décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale : Titre 3 – Chapitre 1<sup>er</sup> – Section 2 – Article 12).

**Les réclamations et observations, orales ou écrites, sont à adresser au Collège communal, du lundi 26 avril 2021 au mardi 25 mai 2021 inclus.**

Le dossier peut être consulté à la Maison communale, rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz, à partir du lundi 26 avril 2021, aux heures d'ouverture des services, tous les jours ouvrables, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, ainsi que les mardis jusqu'à 20h00, sur rendez-vous exclusivement. Ce rendez-vous doit être pris au plus tard le lundi précédent, auprès de Mme FAUCHET - téléphone : 019/33.99.86 - courriel : [jocelyne.fauchet@berloz.be](mailto:jocelyne.fauchet@berloz.be).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse rue Antoine Dodion 10 à 4257 BERLOZ,
- par télécopie au numéro 019/33.99.88,
- par courrier électronique à l'adresse [commune@berloz.be](mailto:commune@berloz.be).

A peine de nullité, les envois sont clairement identifiés, datés et signés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période, sur rendez-vous pris auprès de Mme FAUCHET (voir coordonnées ci-avant), ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

**La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à la Maison communale, rue Antoine Dodion 10 à 4257 BERLOZ, le mardi 25 mai 2021, de 16h00 à 16h30.**

A Berloz, le 19 avril 2021.

La Bourgmestre,

*Sceau*

Béatrice MOUREAU